

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPE**

Séance du 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, BRASME Marie-Laure, POUILLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARSCHOOT Dominique, DUPONT Valérie, HERBIN Gael, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, LABAERE Cynthia, DUCATEZ Marc, DESPREZ Martine, VANDRISSE Guillaume.

Excusés :

M. AFFLARD Christian
M. CARTIGNY Pierre-Alexis
Mme CAPANNELLI Claire
Mme GUERBEAU Pascale
M.MORTELECQUE Denis
Mme MOUILLE Sophie
Mme BARBE Marie-Laurence
M.WAYENBURG Aymeric

Avaient donné procuration :

Mme BOITEAU Nadège à M.CORBILLON Matthieu
Mme ARNOULD Caroline à M. HERBIN Gael.
Mr DEWAILLY Bruno à M. ROLAND Eric

Assistait à la séance : Virginie COOLEN, Secrétaire Générale.

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. M. ROLAND Eric ayant été désigné pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptés.

MELFonds de concours agriculture et alimentation communale –
autorisation signature

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 18

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 21

Date de convocation : 18 juin 2025

Date de réception en préfecture : 1^{er} juillet 2025Date de publication sur le site internet de la ville : 1^{er} juillet 2025**CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 JUIN 2025****N°9****MEL**Fonds de concours agriculture et alimentation communale –
autorisation signature

Vu la volonté de la Commune de Sainghin-en-Weppes de réaliser un projet structurant dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture communales, notamment lors avec la création d'une cuisine satellite dans la nouvelle école maternelle Thomas Pesquet.

Considérant que ce projet contribue aux objectifs du territoire en matière d'alimentation durable, de relocalisation des circuits alimentaires et de soutien à l'agriculture de proximité ;

Considérant que la Commune a sollicité, à ce titre, un fonds de concours auprès de la Métropole Européenne de Lille, afin de contribuer au financement de cette opération à hauteur de 50%;

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document actant l'octroi du fonds de concours ainsi que toutes les pièces y afférentes, y compris la convention d'attribution entre la commune et la MEL ;

Le Quorum constaté,
Le Conseil Municipal de Sainghin-en-Weppes,
Ayant entendu l'exposé de M. le Maire
Après en avoir délibéré ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment son article L.313-1 ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité des membres présents de la commission « Administration Générale » du 24 juin 2025 ;

DECIDE, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution entre la commune et la MEL ainsi que tout autre document relative à ce fonds de concours.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Matthieu CORBILLON

